ZOOM

REPERAGE DES RISQUES BÉNÉFICIAIRES

LE BON REPÈRE : Un changement inhabituel, un signal qui se répète ou une inquiétude exprimée mérite d'être partagé

FRAGILITE / PERTE D'AUTONOMIE

CONSTATS

Chute ou équilibre modifié ; iatrogénie/risque médicamenteux (oubli/doublon de médicaments, vertiges ou somnolence) ; baisse des repas/boissons ; changements d'humeur, de mémoire ou d'orientation ; repli ou aidant épuisé.

ACTIONS POSSIBLES

Noter les changements et alerter l'association locale.

SANTÉ MENTALE

CONSTATS

Repli inhabituel, anxiété intense, désespoir, agitation, propos suicidaires ou impression de ne plus pouvoir faire face.

ACTIONS POSSIBLES

Ecouter et prendre au sérieux ; alerter sans délai l'association locale.
En cas de danger immédiat, appeler les secours (15 ou 112).
En cas de crise suicidaire, le 3114 est disponible 24 h/24.

SEXUALITÉ INTIMITÉ

CONSTATS

Peur, propos ou gestes imposés, atteinte à l'intimité, blessure, pression ou doute sur le consentement.

ACTIONS POSSIBLES

Respecter l'intimité et les choix ; demander l'accord avant les gestes d'aide ou de soin.
Alerter sans délai l'association locale. Ne pas juger ni enquêter seul.

ABUS DE FAIBLESSE

CONSTATS

Demande d'argent, de cadeaux, de signature, de procuration ou de codes sous pression ; personne craintive, discours dicté, papiers ou finances contrôlés par un tiers.

ACTIONS POSSIBLES

Ne pas signer ni manipuler argent, codes ou documents.
Remonter rapidement des faits précis à l'association locale pour que la personne soit protégée.

ADDICTION / CONDUITES À RISQUE

CONSTATS

Consommation d'alcool, de produits ou de médicaments qui augmente ; confusion, chutes, négligence ou situations de mise en danger.

ACTIONS POSSIBLES

Ecouter sans jugement ; décrire les faits et leurs conséquences puis transmettre à l'association locale.

RISQUE DE RUPTURE DE PARCOURS

CONSTATS

Soins ou rendez-vous manqués ; interventions refusées/interrompues ; retour d'hospitalisation mal anticipé ; aidant indisponible ou besoins non couverts.

ACTIONS POSSIBLES

Alerter dès les premiers changements ;
préciser ce qui manque (repas, soins, passages, traitements) puis transmettre à l'association locale.

RADICALISATION PROSÉLYTISME

CONSTATS

Pressions insistantes, isolement imposé, contrôle, menaces, appel à la violence ou emprise limitant la liberté de la personne.

ACTIONS POSSIBLES

Décrire les faits et leurs effets puis transmettre à l'association locale.
Attention : une croyance, une opinion ou une pratique religieuse seule n'est pas un signe de danger.

DOULEUR

CONSTATS

Plaintes, grimaces, protection d'une zone, refus de bouger, sommeil/appétit modifiés, agitation ou repli, même si la personne verbalise peu.

ACTIONS POSSIBLES

Demander où, depuis quand et quelle intensité ; aider à une installation confortable selon les consignes ; transmettre rapidement à l'association locale.
Attention : ne pas donner ni modifier un traitement hors consigne de l'association locale.

1. J'OBSERVE
2. JE SIGNALE
3. JE NE RESTE PAS SEUL

POUR TOUTES CES SITUATIONS :
JE FAIS REMONTER LES INFORMATIONS À MON ASSOCIATION LOCALE
Elle mettra en œuvre les actions adaptées, appliquera la procédure prévue à cet effet et un retour sera fait aux professionnels concernés.